

## PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

### COMMISSION DES ARTS, DE LA CULTURE, DES LETTRES ET DU PATRIMOINE

6<sup>e</sup> séance – 4 décembre 2024 – 13 h 31 à 14 h 34  
Salle Mont-Bleu, 1<sup>er</sup> étage, Maison du citoyen/Visioconférence

#### PRÉSENCES :

##### Membres

Isabelle N. Miron, présidente et conseillère municipale  
Steven Boivin, vice-président et conseiller municipal  
Anne-Marie Gendron – ministère de la Culture et des Communications  
Mélanie Rivet, directrice générale – Salon du livre de l'Outaouais  
Gilles Parent, membre citoyen  
Stephanie Fortin – Musée canadien de l'histoire et Musée canadien de la guerre

##### Secrétaire

Josée Marcil, coordonnatrice aux comités et commissions – DE

##### Ressources internes

Sonia Blouin, directrice – SACL  
Louis-Philippe Sirois, adjoint à la direction – SACL  
Noëlle Gratton-Tétreault, cheffe de service – Bibliothèque et lettres – SACL  
Julie Lacroix, cheffe de service – Animation et Diffusion culturelle – SACL  
Sonia Bisson, coordonnatrice de projet pour la refonte du PSOC – SACL  
Shauna-Louise Cameron, coordonnatrice, consultation et participation publique – Service de l'interaction citoyenne (SIC)  
Véronique Leduc, adjointe administrative aux comités et commissions – DE

##### Personne invitée

Andrée Poulin, autrice

##### Autres personnes présentes

Milena Buziak, directrice artistique et générale – Voyageurs Immobiliers, compagnie de création  
Sylvain Sabatié, directeur artistique – Fâcheux Théâtre  
Julien Morissette, cofondateur du Festival de la radio numérique et de la boîte Transistor Média  
Clara Lagacé, directrice générale de Transistor Média et co-présidente de Culture Outaouais

#### ABSENCES

Anna Pellerin Petrova – membre citoyenne  
Julie Martineau, directrice générale – Culture Outaouais  
Catherine Levasseur-Terrien, membre citoyenne  
Marie Roy – Comité patrimoine sacré de Gatineau

---

#### 1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 13 h 31. La séance est en mode hybride et la première partie de celle-ci est publique. L'enregistrement sera disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville de Gatineau. La seconde partie de la séance sera à huis clos puisqu'il s'agit d'un atelier de travail concernant la révision du *Programme de soutien aux organismes culturels* (PSOC).

## 2. Tour de table des membres de la Commission

Un tour de table est fait afin que tous se présentent. La Commission accueille une nouvelle membre organisme, Stephanie Fortin, en provenance du Musée canadien de l'histoire et Musée canadien de la guerre, qui est très intéressée et qui souhaite collaborer davantage avec la communauté, les partenaires et la Ville de Gatineau aux travaux de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine (CACLP).

Au nombre des nouvelles personnes-ressources internes, notons l'arrivée de Louis-Philippe Sirois, adjoint à la direction du SACL, et la présence de Josée Marcil, à titre de coordonnatrice aux comités et aux commissions dans le cadre d'une affectation temporaire.

## 3. Adoption de l'ordre du jour

La présidence suggère une modification au point 7 concernant la motion qui sera présentée. Le rôle proposé en sera un de recommandation au lieu d'un appui à la motion.

*Il est proposé par Gilles Parent  
Appuyé par Stephanie Fortin*

*Et résolu que cette Commission adopte l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.*

*Adoptée*

## 4. Dépôt et suivis du procès-verbal de la séance publique du 23 octobre 2024

Le procès-verbal est déposé. Il a été validé préalablement par courriel auprès des membres et est diffusé sur le site de la Ville de Gatineau.

## 5. Période de questions du public

Deux membres du public assistent virtuellement à la séance à titre d'observateurs. La présidence invite les membres de la CACLP à discuter avec les gens du milieu culturel et membres du public de la Commission et de la possibilité de participer aux séances, entre autres dans le cadre des questions du public, autant pour poser des questions, proposer des idées ou des projets, par exemple.

Julien Morissette, « Artiste de l'année » au dernier Gala des Culturiades, cofondateur du Festival de la radio numérique et de *Transistor Média* ainsi que Clara Lagacé, directrice générale de *Transistor Média* et co-présidente de *Culture Outaouais* ont rejoint la séance en présentiel pour poser une question, dans le cadre des questions du public.

La question de ces deux membres du public est la suivante :

En lien avec les discussions qui ont entouré l'élaboration de la Politique culturelle, **quel est l'avancement des réflexions concernant la mise en place d'un Conseil des arts à la Ville de Gatineau?**

La demande consiste à en savoir un peu plus à ce sujet et réitérer l'importance et leurs attentes envers la création d'une telle instance, pour le milieu culturel. Les citoyens présents souhaitent également connaître, si possible, l'échéancier planifié de la démarche de réflexion à ce sujet.

L'équipe du SACL informe d'abord les membres de la CACLP et les membres du public que c'est aujourd'hui, après la séance de la Commission, qu'aura lieu le premier comité de vigie de la Politique culturelle. On explique que la mise en place d'un Conseil des arts demande une réflexion élargie, un regard transversal où les défis, la faisabilité, les enjeux sont pris en compte.

Le service a déjà débuté la recension des informations partagées en lien avec la mise en place d'un Conseil des arts, qui ont été soulevées lors des consultations publiques de la Politique culturelle à Gatineau. Des échanges préliminaires ont également eu lieu avec deux des trois municipalités qui ont un Conseil des arts, soit Saguenay et Longueuil. Il est prévu d'échanger également avec Montréal éventuellement à ce sujet.

Des discussions sont également en cours pour offrir prochainement un mandat de services professionnels à une personne-ressource consultante dans le but d'évaluer la question de la mise en place d'un Conseil des arts à Gatineau, dans un esprit analytique, de réflexion et de neutralité. Un portrait des forces, faiblesses, menaces et opportunités à cet égard pourra éventuellement faire l'objet d'une présentation à la CACLP, sous toutes réserves.

Le service explique qu'il est important de vérifier, au préalable, si le modèle d'un Conseil des arts est l'outil qu'il faut, à Gatineau, dans l'environnement culturel, en ce moment. L'évaluation du besoin et de la faisabilité de mettre en place une instance de ce type demande du temps, de l'analyse et, évidemment, des balises et paramètres en lien avec la saine gouvernance. La démarche porte donc sur la pertinence du modèle et l'évaluation des moyens et ressources nécessaires pour sa mise en place et son déploiement, s'il y a lieu.

L'échéancier pour cette réflexion prendra en considération celui de la révision du Programme de soutien aux organismes culturels, le PSOC, qui est un chantier prioritaire pour le déploiement des actions de la Politique culturelle, bien que les résultats de l'analyse ne seront disponibles qu'après la démarche de révision du programme.

Une précision est apportée en lien avec le PSOC. Le programme, qui fait l'objet d'une révision, concerne autant les organismes professionnels, les organismes de loisirs culturels et en patrimoine.

Dans le cadre de discussions antérieures en lien avec le comité de la Politique culturelle, la notion d'appui aux artistes professionnels et celle du soutien aux pratiques individuelles avaient été nommées et mises de l'avant. À cet égard, il est noté que le plan d'action 2024-2027 de la Politique culturelle a identifié comme action prioritaire la bonification de l'entente territoriale avec la collectivité de l'Outaouais (entente avec le CALQ). Ainsi, la Ville a triplé son soutien aux artistes professionnels et aux organismes artistiques professionnels gatinois dans le cadre de cette entente pour les années 2024 à 2027 (passant de 25 000 \$ à 75 000 \$ par année). Cette bonification a entraîné une augmentation de la part du CALQ par les artistes et organismes de Gatineau, lequel ayant également triplé son soutien (de 25 000 \$ à 75 000 \$ par année pour 2024-2027). Ces actions sont un premier geste concret de soutien à l'égard des artistes professionnels et de la pratique individuelle.

Le SACL et la présidence indiquent que dans l'éventualité des discussions futures, si la CACLP est en faveur de la création d'un Conseil des arts, elle pourra proposer une recommandation au conseil municipal. Toutefois, la décision finale reviendra au conseil municipal et non à la Commission, qui a un rôle de recommandation dans le cheminement de ce type de dossier/sujet.

## **6. Présentation par Andrée Poulin : Lectures en bibliothèque**

Andrée Poulin, autrice jeunesse et invitée, présente le projet « Lectures en bibliothèque » aux membres de la Commission. Des félicitations sont adressées dans un premier temps aux équipes du service SACL et à la CACLP pour leurs démarches

d'élaboration et l'adoption de la Politique culturelle, démarches auxquelles l'autrice a participé.

Le résultat et la démarche l'ont beaucoup impressionné. Une présentation en format PowerPoint est partagée séance tenante avec la Commission.

L'autrice jeunesse invitée, qui a déjà procédé à quelques démarches opérationnelles dans le but d'évaluer la faisabilité du projet auprès de l'équipe des bibliothèques du SACL, souhaite, par la présentation du projet, recevoir un appui symbolique des membres de la CACLP pour faciliter la suite des démarches et inviter un minimum de 11 élus à participer à la lecture d'une histoire, dans l'une des 11 bibliothèques de la Ville de Gatineau, lors de la Saint-Valentin.

L'activité familiale (sans limite d'âge) serait bonifiée en partie par l'appui de l'équipe d'animation en bibliothèques, sous toutes réserves, et d'une activité de type « chasse aux trésors » avec du chocolat. Le but du projet est d'inviter les citoyens à la lecture et permettre aux élus d'être des leaders en donnant l'exemple pour faire de Gatineau, une ville de lecteurs. L'autrice propose sa disponibilité pour échanger et donner l'exemple aux élus qui le souhaitent quant à la manière de présenter un conte / une histoire à l'oral à un auditoire familial. Elle réitère aussi l'importance de valoriser la lecture et la littératie, en lien avec ce projet et la Politique culturelle (engagement 1.2). Les auteurs de la région pourraient être mis de l'avant durant cette activité.

Durant la présentation, l'autrice jeunesse invitée fait état d'une mise en contexte, entre autres au niveau des statistiques concernant la littératie, l'analphabétisme, l'importance d'agir tôt en lecture, l'impact de ne pas savoir lire ou de peu lire, le décrochage scolaire, etc. Elle mentionne que l'année 2025, au Québec, devait être l'année de la lecture, qui a été reportée. Certains exemples de projets favorisant la lecture sont mis de l'avant dont le projet, « quart d'heure de lecture » en France. Il est également porté à l'attention des membres que Maude Marquis-Bissonnette s'est engagée à faire la lecture d'un conte de Noël le 19 décembre prochain, à la Maison du citoyen et qu'il s'agit d'une très belle initiative démontrant un leadership et l'importance de la lecture pour les citoyens de Gatineau.

### **Principaux échanges**

Les principaux échanges portent sur l'enthousiasme des membres en lien avec le projet présenté. Ceux-ci ont confiance que 11 élus (11 bibliothèques) souhaiteront adhérer au projet et faire une lecture, dans le cadre de la Saint-Valentin, d'autant plus que les équipes concernées sont déjà rattachées au projet et faciliteront sa réalisation.

Les questions de faisabilités opérationnelles ayant déjà été validées auprès de l'équipe du SACL, quelques idées à cet égard sont échangées. Celles-ci concernent l'appropriation du projet, l'invitation des acteurs clés et la promotion éventuelle du projet. Andrée Poulin est invitée à poursuivre ses démarches avec les équipes municipales concernées, mais aussi à officialiser l'invitation auprès des élus afin d'identifier la date et l'activité à leur agenda.

Des idées de partenariats sont nommées telles que les librairies, les centres communautaires, l'Outaouais, etc. Il est proposé de trouver une façon de rejoindre les députés et préfets également. Il est précisé que d'abord, l'initiative, pour la première année, peut se concentrer à Gatineau et que son rayonnement pourra s'étendre les années subséquentes. Pour d'autres années, le Réseau biblio pourrait être en soutien au projet. Cela n'empêche pas de communiquer le projet auprès des personnes clés nommées, pour leur gouverne. Il y a un intérêt pour penser au projet de façon à créer une tradition annuelle et faire la démonstration que Gatineau est une ville dynamique et novatrice.

Dans le cadre du projet présenté, plus d'un élu pourrait faire la lecture dans la même bibliothèque, s'il y a engouement. La question de faire la lecture potentiellement dans un centre communautaire pour ceux qui n'ont pas de bibliothèque sera analysée.

Les membres trouvent l'initiative très intéressante et pourront partager l'information éventuellement dans leurs réseaux. Cela faisant partie d'un de leur rôle, soit celui de diffusion et promotion des initiatives culturelles en lien avec leurs travaux.

Mélanie Rivet propose l'appui symbolique au projet présenté.  
Gilles Parent appuie cette proposition.

La CACLP appuie l'initiative présentée, nommée Lecture en bibliothèque.

À noter que les élus de la Commission expriment leur intention d'informer leurs collègues de ce projet afin de les inviter également à y participer.

## 7. Motion sur la liberté intellectuelle en bibliothèques publiques

La motion pour la liberté intellectuelle en bibliothèques publiques, proposée par l'Association des bibliothèques publiques du Québec à leurs membres a été présentée par le SACL aux membres de la CACLP, pour recommandation, en vue d'une adoption par le conseil municipal. La lecture de la motion est faite tout comme la proposition d'une recommandation à cet égard.

*Attendu que le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique stipule que la bibliothèque publique est un centre d'information de proximité;*

*Attendu que la Bibliothèque publique met à disposition de ses usagers une grande diversité de savoirs et d'informations;*

*Attendu que la Bibliothèque publique offre des œuvres et des documents reflétant différents points de vue qui sont eux-mêmes le reflet du moment de l'Histoire auxquels ils appartiennent;*

*Attendu que la Bibliothèque publique est une composante essentielle des sociétés de la connaissance, qui s'adapte en permanence aux nouveaux moyens de communication pour remplir ses missions : fournir un accès universel à l'information et en favoriser l'appropriation par toutes et par tous;*

*Attendu que la Bibliothèque publique offre au public un espace accessible pour la production de connaissances, le partage et l'échange d'informations et de culture, et la promotion de l'engagement citoyen;*

*La bibliothèque est un bien collectif et un lieu où se développe une relation aux savoirs faite d'exploration, d'échange, de connaissances, de culture et d'enrichissement.*

*En fournissant le lieu, les ressources et le personnel apte à les soutenir, la bibliothèque permet à tous les individus, tout au long de leur vie et peu importe leur âge, leur statut social et leur provenance, de se former et de combler leurs besoins de connaissances, d'information et de perfectionnement. La bibliothèque est au cœur de la vie des gens.*

*Qu'elle soit publique, en milieu professionnel ou d'enseignement, la bibliothèque occupe une place fondamentale dans sa communauté et elle agit comme force motrice de développement social, économique et culturel. Elle est cette porte toujours accessible et ouverte sur le monde.*

*Comme le proclame l'UNESCO ainsi que la Table permanente de concertation des bibliothèques québécoises dans la Déclaration des bibliothèques québécoises, la raison d'être de la bibliothèque est d'assurer un « accès libre et illimité à la connaissance, la pensée, la culture et l'information », notamment grâce à la gratuité.*

*Attendu que le même Manifeste de l'UNESCO déclare que les collections et les services ne doivent être soumis à aucune forme de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à aucune pression commerciale;*

*Attendu que plusieurs situations, partout à travers le monde, laissent craindre pour le rôle fondamental des bibliothèques de diffuser des contenus diversifiés dans le respect de la liberté intellectuelle et d'expression;*

### **Recommandation**

#### **CACLP-2024-05**

*Afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population, la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine, lors de sa séance régulière du 4 décembre 2024, recommande au conseil municipal de reconnaître officiellement :*

- *les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue;*
- *l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections;*
- *la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.*

*Il est proposé par Gilles Parent*

*Appuyé par Mélanie Rivet*

*Adoptée*

## **8. Bons coups culturels**

Les membres présents font part de leurs derniers coups de cœur ou bons coups culturels.

Parmi les autres discussions au tour de table, des félicitations sont adressées à une personne du public présente, Sylvain Sabatié, du Fâcheux Théâtre, tout récemment récipiendaire du Prix « organisme de l'année » aux Culturiades. Un autre prix a été remis récemment à Alexandre Gauthier, du Fâcheux Théâtre, soit l'un des deux prix de « l'interprétation de l'année » 2024, des Prix Rideau Awards pour son rôle de Gaston Talbot dans *The Dragonfly of Chicoutimi* avec le Great Canadian Théâtre Compagny.

Aussi, un hommage est rendu à Jean-Sébastien Larouche, poète québécois qui a fondé les Éditions de l'Écrou et mis en valeur plusieurs plumes et auteurs de la région et de la ville. Le bon coup est l'œuvre de sa vie, de les avoir aimés, valorisés et soutenus avec son grand ami Carl Bessette.

L'extraordinaire 25<sup>e</sup> anniversaire des Culturiades, de Culture Outaouais, est nommé comme un bon coup culturel. Des résidences de création, entre autres, et de beaux projets, dont ceux portés par des femmes, ont été mis en valeur.

Le fait que le ministre de la Culture ait désigné, le 29 novembre dernier, Donald Charron comme personnage historique du Québec à titre d'initiative personnelle dans la mouvance de toutes les activités commémoratives qui ont eu lieu dernièrement est également un bon coup mis en valeur.

Finalement, l'avancement du chantier de la future bibliothèque Lucy-Faris et la visite de celle-ci est également un bon coup culturel noté.

## **9. Varia**

Aucun point n'est ajouté.

## 10. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des arts, de la culture, des lettres et du patrimoine est prévue le 22 janvier 2025, même horaire.

## 11. Levée de séance


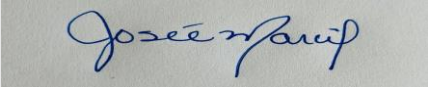
*Il est proposé par Steven Boivin  
Appuyé par Gilles Parent*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance à 14 h 34.*

*Adoptée*

### DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,  
aux membres du conseil municipal et à la greffière

	
PRÉSIDENTE ISABELLE N. MIRON	SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL